

**BRANCHE I - Connaissance de la réglementation sur la chasse et la conservation de la nature (questions n° 1 à 20)**

1.	En Région wallonne, la chasse en battue est autorisée	a)	durant toute la période comprise entre le lever officiel du soleil et son coucher officiel.	b)	durant toute la période comprise entre une demi-heure avant le lever officiel du soleil et une demi-heure après son coucher officiel.	c)	durant toute la période comprise entre une heure avant le lever officiel du soleil et une heure après son coucher officiel.
2.	Indiquez, parmi les oiseaux cités ci-contre, celui qui est classé comme gibier par la loi sur la chasse.	a)	Le Tétraz lyre.	b)	La Corneille noire.	c)	La Bécassine des marais.
3.	Au sens de la loi sur la chasse, la continuité d'un territoire de chasse est rompue lorsque celui-ci est traversé par	a)	une route nationale à quatre bandes.	b)	une voie navigable.	c)	une voie ferrée d'une largeur, berges comprises, de 25 m.
4.	Un restaurant peut-il légalement mettre à la carte un filet de chevreuil, ce 7 mars 2015 ?	a)	Oui, sans aucun problème.	b)	Oui, à condition que le chevreuil provienne d'un autre pays et que son origine soit licite.	c)	Non, en aucun cas.
5.	Pour la pratique de la chasse au vol en Région wallonne, il faut pouvoir justifier la possession	a)	d'un permis de chasse ou d'une licence de chasse.	b)	d'une licence particulière de chasse au vol.	c)	d'un territoire d'une superficie minimale de 500 hectares d'un seul tenant.
6.	Lors de l'actuelle saison cynégétique, le transport par le chasseur d'un mouflon tiré sur un territoire de chasse situé en Région wallonne est autorisé	a)	toute l'année.	b)	jusqu'au 10 janvier.	c)	jusqu'au 15 février.
7.	La location du droit de chasse dans une forêt appartenant à la Région Wallonne	a)	doit se faire par adjudication publique.	b)	doit se faire de gré à gré avec le locataire arrivé en fin de bail.	c)	est réservée aux agents du Département de la nature et des forêts.
8.	Le tir d'un gibier à partir d'un véhicule à moteur est	a)	autorisé.	b)	interdit.	c)	autorisé uniquement sur les territoires de chasse de plus de 500 hectares.

9.	La chasse sur les chemins publics	a)	est toujours interdite.	b)	est autorisée au propriétaire riverain ou à son ayant droit.	c)	est autorisée aux seules personnes mandatées officiellement par la Commune.
10.	Quelle est la définition légale de l'acte de chasse ?	a)	L'action consistant à tuer tout animal sauvage au moyen d'une arme de chasse.	b)	L'action consistant à capturer ou tuer un gibier, de même que celle consistant à le rechercher ou à le poursuivre à ces fins.	c)	L'action consistant à capturer ou tuer un gibier, de même que celle consistant à le détenir en vue d'un lâcher.
11.	Légalement, qui est responsable de la recherche d'un gibier blessé par un chasseur ?	a)	Le chasseur lui-même.	b)	Le responsable d'une association de recherche de gibiers blessés agréée pour la Wallonie.	c)	Le titulaire de droit de chasse du territoire sur lequel le gibier a été blessé.
12.	Le lâcher de perdrix grises	a)	est interdit toute l'année.	b)	est autorisé depuis le lendemain du jour de la fermeture de sa chasse jusqu'au quinzième jour précédant son ouverture.	c)	est autorisé depuis le lendemain du jour de la fermeture de sa chasse jusqu'au jour précédant son ouverture.
13.	Pour pouvoir chasser à tir le Chevreuil au nord du sillon Sambre et Meuse, il faut posséder le droit de chasse sur un territoire d'un seul tenant d'au moins	a)	25 hectares.	b)	50 hectares.	c)	100 hectares.
14.	En vue de prévenir des dommages importants dans ses cultures, un agriculteur n'a le droit de détruire le Sanglier sur les terres qu'il occupe	a)	qu'avec l'accord préalable du titulaire de droit de chasse sur le bois voisin des terres en question.	b)	qu'après en avoir averti le directeur du D.N.F.	c)	que s'il possède un permis de chasse valide et une autorisation du directeur du D.N.F.
15.	Tout conseil cynégétique agréé est tenu	a)	d'élaborer un rapport d'activités annuel.	b)	de restreindre la période de chasse d'au moins une des espèces gibiers présentes sur son territoire.	c)	de présenter une diversité de milieux naturels différents.
16.	L'usage de l'appeau est interdit pour la chasse à l'approche et à l'affût	a)	du brocard.	b)	de la Sarcelle d'hiver.	c)	du Renard.

17.	Le placement d'un bracelet sur un cerf tiré en exécution du Plan de tir durant l'ouverture de la chasse à cette espèce doit se faire	a)	à l'endroit même du tir.	b)	au plus tard à la fin de la journée de chasse, au lieu de rassemblement.	c)	par un agent du DNF, à l'exclusion de toute autre personne.
18.	Au cours de l'actuelle saison de chasse, le nourrissage supplétif du grand gibier est autorisé	a)	toute l'année.	b)	du 1er novembre au 30 avril.	c)	du 1er janvier au 31 mai.
19.	Lors de la saison cynégétique 2014-2015, la chasse de la Perdrix était autorisée du	a)	1er septembre au 30 novembre inclus.	b)	15 septembre au 31 décembre inclus.	c)	15 octobre au 31 décembre inclus.
20.	Pour la chasse à tir du Renard, l'utilisation d'une carabine d'un calibre .22	a)	est autorisée, quel que soit le mode de chasse.	b)	est autorisée, uniquement pour la chasse à l'approche et à l'affût.	c)	est interdite, quel que soit le mode de chasse.

**BRANCHE II - Connaissance du gibier, des animaux sauvages et des chiens de chasse (questions n° 21 à 60)**

21.	Chez le Cerf, le mâle frotte ses bois pour se débarrasser de ses velours	a)	en janvier-février.	b)	en avril-mai.	c)	en juillet-août.
22.	Laquelle des affirmations suivantes concernant le Cerf est vraie ?	a)	Les dégâts d'écorcement peuvent être provoqués par le dérangement des animaux.	b)	Les dégâts d'abrouissement à la végétation ligneuse ne sont commis que par les non-boisés.	c)	Le Cerf ne commet pas de dégâts aux cultures agricoles.
23.	La biche peut mettre bas pour la première fois dès l'âge de	a)	1 an.	b)	2 ans.	c)	3 ans.
24.	En Région wallonne, l'ordre de grandeur des effectifs des populations de l'espèce Cerf est, avant naissances,	a)	de 1.000 à 2.000 animaux.	b)	10.000 à 20.000 animaux.	c)	50.000 à 60.000 animaux.
25.	Chez le Chevreuil, la plupart des naissances ont lieu du	a)	15 février au 15 avril.	b)	15 avril au 15 juin.	c)	15 juin au 15 août.

26.	Chez le Chevreuil, le régime alimentaire annuel moyen est composé d'environ 80 % de	a)	plantes herbacées.	b)	plantes semi-ligneuses et ligneuses.	c)	graines et fruits forestiers.
27.	Pour déterminer le plus précisément possible la classe d'âge d'un chevreuil que je viens de tirer,	a)	je mesure ses bois.	b)	j'examine ses dents.	c)	je le pèse.
28.	Concernant le Chevreuil, quel est le type de dégât le plus vraisemblable qu'il peut commettre en forêt ?	a)	L'écorcement.	b)	Les boutis.	c)	L'abroutissement.
29.	Chez le Mouflon,	a)	seuls les mâles portent des cornes.	b)	les animaux des deux sexes portent toujours des cornes.	c)	les mâles et certaines femelles portent des cornes.
30.	Le Mouflon est un animal	a)	grégaire.	b)	solitaire.	c)	migrateur.
31.	Le Daim fait partie de la famille	a)	des cervidés.	b)	des bovidés.	c)	des suidés.
32.	Le Sanglier	a)	est un omnivore.	b)	se nourrit exclusivement de nourriture végétale.	c)	se nourrit exclusivement de nourriture animale.
33.	La laie est fécondable	a)	à partir de l'âge de 2 ans.	b)	dès qu'elle atteint un poids de l'ordre de 30 à 40 kg.	c)	dès qu'elle devient la laie meneuse de la compagnie.
34.	En Région wallonne, le Sanglier	a)	est présent uniquement dans les grands massifs forestiers.	b)	peut être observé également à proximité de certaines grandes agglomérations.	c)	est absent au nord du Sillon Sambre et Meuse.
35.	Dans nos contrées, le Sanglier est plutôt une espèce	a)	diurne.	b)	diurne et crépusculaire.	c)	nocturne et crépusculaire.
36.	Parmi les pratiques agricoles citées ci-après, indiquez la plus dommageable au petit gibier.	a)	Effectuer une récolte mécanisée de céréales la nuit.	b)	Fertiliser une parcelle avec des engrais organiques.	c)	Effaroucher le petit gibier à l'aide de chiens avant tout traitement chimique des cultures.
37.	Indiquez l'affirmation correcte pour une hase (femelle du Lièvre).	a)	Elle a une seule portée annuelle de 3 jeunes.	b)	Elle a en moyenne 3 à 4 portées annuelles de 2 à 4 jeunes.	c)	Elle a en moyenne 4 à 6 portées annuelles de 4 à 6 jeunes.
38.	Le Lièvre consomme préférentiellement	a)	des graminées en croissance.	b)	des graines de plantes cultivées.	c)	des écorces, racines et bulbes.

39.	Dans la nature, jusqu'à l'âge de 3 semaines, les jeunes faisandeaux se nourrissent essentiellement de	a)	insectes, vers, larves, œufs de fourmis, araignées, ...	b)	jeunes pousses végétales.	c)	graines.
40.	Chez le Faisan, la plupart des éclosions ont normalement lieu en	a)	mars-avril.	b)	mai-juin.	c)	juillet-août.
41.	L'habitat préféré du Faisan commun se situe	a)	à l'intérieur des grands massifs forestiers.	b)	dans les zones constituées de champs cultivés entrecoupés de bosquets.	c)	dans les grandes plaines céréalières sans bosquets.
42.	Chez la Perdrix, la distinction entre les sexes se fait grâce à l'examen	a)	des plumes scapulaires.	b)	des 2 rémiges externes.	c)	de la couleur des pattes.
43.	La Perdrix grise est une espèce	a)	sédentaire.	b)	migratrice; elle passe l'été au Nord de la Belgique.	c)	migratrice; elle passe l'hiver au Sud de la Belgique.
44.	En Belgique, on estime que l'état de conservation de la Perdrix grise est défavorable. Quelle en est la cause principale ?	a)	Une pression de chasse trop forte.	b)	Une dégradation de ses habitats.	c)	Les épidémies fréquentes de coccidiose.
45.	En journée, la Bécasse des bois se repose principalement dans	a)	les étangs et les marais.	b)	les forêts feuillues avec un sol frais et riche en humus.	c)	les champs et les cultures.
46.	Quel est le point commun entre les 3 gibiers d'eau suivants : Bernache du Canada, Canard colvert et Sarcelle d'hiver ?	a)	Ce sont tous des canards plongeurs.	b)	Leur couvée se compose en moyenne de 3 à 5 œufs.	c)	Ils sont tous présents en hiver en Wallonie.
47.	La Foulque macroule est une espèce	a)	exclusivement granivore.	b)	exclusivement frugivore.	c)	omnivore.
48.	En règle générale, une lapine adulte met au monde environ	a)	6 jeunes par an.	b)	20 jeunes par an.	c)	40 jeunes par an.
49.	Les populations de pigeons ramiers observées chez nous sont	a)	toutes sédentaires.	b)	toutes migratrices.	c)	en partie sédentaires et en partie migratrices.
50.	Le Renard est connu comme un vecteur possible de	a)	l'échinococcose alvéolaire.	b)	la tularémie.	c)	la paratuberculose.

51.	Le régime alimentaire de la Belette est constitué principalement	a)	de petits rongeurs.	b)	de lapins et de divers oiseaux.	c)	d'œufs.
52.	Cet oiseau est	a)	un héron cendré.	b)	un harle huppé.	c)	une ouette d'Egypte.
53.	Ce mammifère est	a)	un putois.	b)	un raton laveur.	c)	un blaireau.
54.	Ces jeunes oiseaux sont	a)	des perdreaux.	b)	des faisandeaux.	c)	des jeunes alouettes des champs.
55.	Cet oiseau d'eau est	a)	un grèbe castagneux.	b)	une foulque macroule.	c)	une poule d'eau.
56.	Il s'agit d'empreintes de	a)	Sanglier.	b)	Cerf.	c)	Renard.
57.	Ce rapace diurne est	a)	une buse variable.	b)	un faucon crécerelle.	c)	un épervier d'Europe.
58.	Ce mustélidé est	a)	une hermine.	b)	une belette.	c)	une fouine.
59.	Cet oiseau est	a)	une tourterelle turque.	b)	une tourterelle des bois.	c)	un pigeon ramier.
60.	Cette femelle accompagnée de trois faons est	a)	une biche.	b)	une chevrette.	c)	une daine.

**BRANCHE III - Connaissance des armes, munitions et éthique de la chasse (questions n° 61 à 80)**

61.	Qu'est ce qu'une arme mixte ou combinée ?	a)	Une arme lisse munie de chokes interchangeables.	b)	Une arme associant un ou deux canons lisses avec un ou deux canons rayés.	c)	Une arme associant deux ou trois canons lisses de calibres différents.
62.	Quel est le rôle des extracteurs sur un fusil ?	a)	Ils libèrent les gaz de combustion de la poudre.	b)	Ils font sortir légèrement les cartouches de la chambre lorsqu'on ouvre le fusil.	c)	Ils projettent les douilles vides hors des canons au moment de l'ouverture du fusil.
63.	Le calibre d'un fusil fait référence	a)	à la longueur de son canon.	b)	à la longueur des cartouches qui peuvent être utilisées avec ce fusil.	c)	au diamètre de l'âme du canon.
64.	On utilisera de préférence des cartouches à plombs n° 2 pour le tir	a)	du Lapin.	b)	du Renard.	c)	de la Bécasse des bois.

65.	L'amorce désigne	a)	l'élément placé entre la poudre et la charge de plombs.	b)	l'élément situé au centre du culot qui est frappé par le percuteur.	c)	l'élément qui ferme l'étui de la cartouche.
66.	Toutes autres choses restant égales, plus le numéro du plomb est grand, plus les plombs	a)	vont loin.	b)	sont nombreux dans la cartouche.	c)	sont gros.
67.	Une carabine "à verrou" est une arme	a)	à répétition manuelle.	b)	semi-automatique.	c)	double express.
68.	Quel est le plus gros de ces 3 calibres de carabines ?	a)	7 x 64.	b)	7 x 65 R.	c)	.300 Winchester Magnum.
69.	L'utilisation du stecher (détente douce) ou d'une double détente est la plus appropriée pour la chasse	a)	en battue.	b)	à l'affût.	c)	à la botte.
70.	Les rayures du canon d'une carabine servent à	a)	accroître la précision du tir.	b)	réduire le recul de l'arme.	c)	augmenter l'énergie du projectile à la sortie du canon.
71.	Une cartouche à balle 7 x 65 R est une cartouche	a)	à bourrelet, dont la balle a un diamètre de 7 mm et dont la douille a une longueur de 65 mm.	b)	à gorge, dont la balle a un diamètre de 7 mm et dont la douille a une longueur de 65 mm.	c)	dont la balle a une longueur de 7 cm, un diamètre de 6,5 mm et dont la charge de poudre est renforcée.
72.	A l'impact, une balle efficace de carabine de chasse	a)	se déforme en champignon.	b)	ne doit subir aucune déformation.	c)	doit éclater en plusieurs morceaux.
73.	Indiquez parmi les 3 lunettes de tir suivantes celle qui possède le plus fort grossissement.	a)	7 x 21	b)	8 x 56	c)	10 x 42
74.	Lorsque l'on tire à balle sur du gibier en mouvement à une cinquantaine de mètres, la correction de tir à faire avec une carabine est	a)	plus importante que celle à faire avec un fusil.	b)	moins importante que celle à faire avec un fusil.	c)	identique que celle à faire avec un fusil.

75.	Si l'on tire des cartouches à plombs identiques, la largeur de la gerbe de plombs à une distance donnée sera la plus importante avec	a)	un canon plein choke.	b)	un canon demi choke.	c)	un canon quart choke.
76.	Parmi les actions suivantes, laquelle est à proscrire lors d'une chasse au grand gibier ?	a)	Tirer l'animal au défaut de l'épaule.	b)	Tirer l'animal lorsqu'il se présente de profil.	c)	Tirer l'animal lorsqu'il s'apprête à rentrer dans l'enceinte.
77.	Votre plan de tir vous accorde encore un non-boisé à tirer cette saison. Une biche visiblement très amaigrie passe à portée de votre poste. Quel est le meilleur comportement ?	a)	Vous la tirez sans hésiter.	b)	Vous ne la tirez pas et attendez l'occasion de tirer un animal sain.	c)	Vous ne la tirez pas mais signalez au D.N.F. la présence d'un animal plus que probablement malade.
78.	Au cours d'une chasse en battue au grand gibier, un chasseur peut quitter son poste	a)	pour aller achever un gibier blessé.	b)	uniquement lorsque le signal de fin de battue aura été donné.	c)	si les traqueurs et les chiens sont à l'autre bout de l'enceinte.
79.	En forêt, pour fermer une arme basculante que je viens de charger,	a)	je relève la crosse.	b)	je relève les canons.	c)	je relève le verrou.
80.	Une arme fermée doit être considérée comme	a)	sans danger lorsque la sûreté est mise.	b)	dangereuse, quelles que soient les circonstances.	c)	sans danger lorsque ses canons sont orientés vers le sol.